

# Nous encourageons l'efficacité énergétique!



Commune  
de Lutry



# Nos subventions 2021 pour vos initiatives responsables

## Achat d'un vélo à assistance électrique

- › 10 % du prix d'achat
- › Max. CHF 300.-



## Installation de panneaux solaires thermiques

- › 50 % de la subvention  
cantonale
- › Max. CHF 2'000.-



## Établissement d'un bilan énergétique du bâtiment CECB® Plus

- › Jusqu'à 50 % de la  
subvention cantonale
- › Max. CHF 750.-



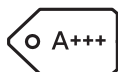
## Remplacement du boiler électrique par un équipement CE-PAC

- › Remplir les conditions  
EFFIBOILER
- › Max. CHF 500.-



## Remplacement d'équipements électroménagers\* A+++

- › 20 % du prix d'achat en remplace-  
ment d'un équipement existant  
de plus de 10 ans
- › Max. CHF 300.-



\* Frigo, congélateur,  
lave-linge, lave-vaisselle.

## Installation d'une borne de recharge pour véhicule électrique

- › 20 % du prix d'achat
- › Max. CHF 500.-



Chaque subvention devra faire l'objet d'une demande écrite et sera accordée sous réserve de disponibilité du nombre de primes allouées pour l'année. Une subvention par ménage et par catégorie sera accordée. Informations et conditions sur [www.lutry.ch/eco-watt](http://www.lutry.ch/eco-watt)